

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 1er mars 1973
PC/rp

Note BIO COM n° 26 (73) aux Bureaux nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG. I & X

Objet : 242ème réunion de la Commission

432

Au cours de la réunion de la Commission présidée hier par M. ORTOLI, le Président a rendu compte de sa visite officielle à Londres et a relevé la qualité de l'accueil qu'il avait reçu et du grand intérêt des conversations qu'il avait eues avec le Premier Ministre HEATH, avec Sir Alec Douglas HOME Ministres des Affaires étrangères, avec M. DAVIES, chargé des affaires européennes au sein du Cabinet (au cours de sa visite au programme très chargé, le Président avait été reçu également par la Reine).

Par ailleurs, le Président ainsi que les Vice-Présidents SOAMES, HATERKAMP, SIMONET et M. GUNDELACH ont fait état des entretiens qu'ils venaient d'avoir avec M. PETERSON, Représentant spécial du Président NIXON.

La Commission a adopté le projet d'un règlement du Conseil, à l'initiative de MM. GUNDELACH et LARDINOIS afin de placer désormais, dans le cadre communautaire, l'assistance mutuelle entre les autorités des Etats membres et la Commission en vue de la bonne application des réglementations communautaires en matière douanière et agricole. Après adoption de ce texte par le Conseil, on aura ainsi réalisé un nouveau progrès dans la communautarisation d'une coopération qui se déroulait jusqu'à présent entre les administrations nationales, mais on aura en même temps accru l'efficacité de la lutte contre les fraudes.

La Commission a par ailleurs procédé à de nouvelles nominations et l'on peut dire qu'elle a achevé pour l'essentiel ses travaux relatifs au dégagement des cadres. La semaine prochaine, nous serons en mesure, en liaison avec le Secrétariat général de présenter un schéma étoffé du nouvel organigramme des services.

Après une mise au point des décisions de principe prises la semaine dernière concernant le programme de travail de la Commission jusqu'aux congés de Pâques, nous pouvons vous confirmer qu'au cours de la prochaine séance hebdomadaire de la Commission (7 et 8 mars) les grands dossiers suivants feront l'objet d'un débat d'orientation : négociations multilatérales au GATT; union économique et monétaire; négociation d'une nouvelle convention de Yaoundé; les problèmes régionaux; le programme d'action en matière sociale.

D'autre part, une première discussion sur la fixation des prix agricoles pour la prochaine campagne aura lieu en marge de la réunion du Parlement à Strasbourg, le mardi 13 mars; c'est au cours de la réunion du mercredi 21 mars que les propositions sur les prix devraient être adoptées.

En ce qui concerne les prochains conseils, je vous rappelle les dates suivantes : 5 et 6 mars : Conseil des Affaires étrangères à Bruxelles ; 12 et 13 mars : Conseil des Affaires agricoles à Bruxelles; jeudi 22 mars : Conseil des Ministres des Finances à Bruxelles; vendredi 23 mars : Conférence trimestrielle des ministres des Finances à Bruxelles; 26 et 27 mars (éventuellement) : Conseil des Affaires agricoles.

En ce qui concerne la réunion de la Commission de cet après-midi, mon BIO N° 25 en a donné les raisons.

Paul COLLOWALD

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

LIBRARY

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 2 mars 1973
PC/mh

432

Note BIO COM n° 26(73) aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X

Objet : La Commission et la crise monétaire -

Interrogé par les journalistes sur les derniers développements de la crise monétaire et les réactions éventuelles de la Commission, le Porte-Parole a été amené à préciser, au cours du briefing quotidien de 12.00 h que :

1. depuis hier, la Commission est en contact permanent avec la Présidence du Conseil ainsi qu'avec les autorités compétentes de tous les Etats membres afin de discuter la situation créée par les événements monétaires récents.
2. la Commission se réunira de nouveau aujourd'hui à 16 heures. Elle a chargé son représentant auprès du Comité des Représentants Permanents de demander la convocation rapide d'une réunion du Conseil des Ministres.
3. à l'initiative de la Commission les Comités compétents ont été ou seront convoqués en vue de préparer ladite session du Conseil
4. la Commission soumettra au Conseil toutes les propositions utiles. Elle espère vivement que des solutions communautaires et efficaces pourront être trouvées à cette occasion.

Amitiés,

Paul COLLOWALD,

P.S. : aux dernières nouvelles, le Conseil des Ministres a été convoqué pour dimanche après-midi